

Luxembourg, le 10 juin 2026

Communiqué de presse

Resilienzpak 2026 : des mesures de résilience bienvenues, mais une occasion manquée pour une véritable transition énergétique

La signature de l'Accord Tripartite le 9 juin 2026 marque une réponse collective importante à la crise énergétique provoquée par la fermeture du détroit d'Ormuz. Eurosolar Lëtzebuerg a.s.b.l. salue l'esprit de solidarité qui a guidé les partenaires sociaux, tout en soulignant que plusieurs mesures risquent de prolonger notre dépendance aux énergies fossiles plutôt que de l'éliminer durablement.

Ce que nous saluons : des signaux positifs pour la transition énergétique

Eurosolar Lëtzebuerg se félicite de plusieurs mesures du *Pilier III* de l'accord, qui vont dans le bon sens :

- L'augmentation temporaire des aides financières pour les **pompes à chaleur** (mesure 13), pour le **conseil en énergie** (mesure 14) et pour l'**assainissement énergétique** (mesure 15) constituent des instruments utiles pour accélérer la rénovation du parc bâti luxembourgeois — secteur où, selon le propre bilan présenté par le gouvernement en tripartite, la décarbonisation accuse un retard préoccupant.
- La réaffirmation du paquet « **Einfach. Séier. Erneierbar.** » (mesure 19) et l'engagement à sa mise en œuvre rapide constituent un signal fort en faveur de l'éolien et du photovoltaïque — seules sources d'« homegrown energy » identifiées comme solution structurelle dans transition énergétique.
- L'introduction anticipée du **leasing social** pour véhicules électriques (mesure 16) s'inscrit dans l'objectif fixé dans le PNEC d'atteindre 49 % de véhicules électrifiés d'ici 2030 (12 % en 2025) et aide les ménages plus vulnérables à réduire leur dépendance à la voiture à moteur thermique.
- L'analyse de la **rentabilité des batteries co-localisées avec des installations photovoltaïques** (mesure 18) est une piste prometteuse pour renforcer l'autoconsommation et la résilience locale — d'autant plus que la crise actuelle démontre la valeur croissante du stockage et de la flexibilisation de la demande.

Ce qui nous préoccupe : des subventions fossiles qui envoient le mauvais signal

Eurosolar Lëtzebuerg exprime de sérieuses réserves quant à plusieurs mesures du *Pilier I*. Le Luxembourg importe 100 % de ses produits pétroliers ainsi que près de 100% de son gaz naturel et reste structurellement exposé aux chocs des marchés mondiaux. Or, au lieu de réduire cette dépendance, certaines mesures la financent :

- La **subvention de 5 centimes par litre sur le diesel et l'essence** (mesure 1) revient à faire financer par l'État la consommation de carburants fossiles. Même temporaire, cette mesure envoie un signal contraire aux objectifs climatiques. Elle n'incite nullement les ménages et entreprises à réduire leur dépendance au pétrole, et génère un effet d'aubaine pour les consommateurs transfrontaliers.
- Le 1^{er} janvier 2025, le gouvernement a supprimé définitivement les primes pour l'installation d'une chaudière au gaz ou au mazout. Le *Resilienzpak* réintroduit ces subventions d'énergies fossiles par le biais d'une **compensation sur le gasoil de chauffage** (mesure 3) et la **subvention du gaz naturel** (mesure 4), qui représentent une aide directe aux énergies fossiles dans le secteur du chauffage — précisément le secteur où la décarbonisation est la plus urgente et où le potentiel des pompes à chaleur est le plus élevé. Ce retour en arrière risque de compromettre la cohérence de la politique énergétique luxembourgeoise et d'envoyer un signal négatif aux ménages qui envisagent d'investir dans une pompe à chaleur ou une rénovation profonde. Ces mesures risquent ainsi de reporter les décisions d'investissement dans des alternatives durables.
- Ces subventions fossiles créent une **distorsion de signal-prix** au moment même où le gouvernement augmente les aides à la rénovation énergétique. Par contraste, la subvention de l'électricité (mesure 2) est mieux orientée : elle soutient le pouvoir d'achat tout en favorisant l'usage d'une énergie dont le Luxembourg maîtrise mieux le mix de production. Néanmoins, la distorsion entre produits énergétiques persiste comme les énergies fossiles sont subventionnées davantage à l'électricité (5 à 15 centimes pour les énergies fossiles contre 4 centimes pour l'électricité).

Paul Zens, président d'Eurosolar Lëtzebuerg, déclare : « *La crise du détroit d'Ormuz nous rappelle douloureusement ce que nous savons depuis les années 1970 : tant que nous dépendrons des combustibles fossiles importés, nous resterons exposés à des chocs extérieurs. L'accord tripartite contient de bonnes intentions et des mesures utiles pour la transition. Mais subventionner aujourd'hui l'essence, le gasoil et le gaz, c'est repousser à demain les décisions qui auraient dû être prises hier. Eurosolar appelle à faire du Resilienzpak 2026 non pas un amortisseur conjoncturel, mais le point de départ d'une indépendance énergétique réelle fondée sur le soleil, le vent et la sobriété.* »

Ce que nous attendons : une mise en œuvre ambitieuse et cohérente

Pour que cet accord constitue une véritable avancée vers la résilience énergétique du Luxembourg, Eurosolar Lëtzebuerg appelle le gouvernement à :

- **Garantir que les mesures fossiles restent strictement temporaires** et ne soient pas reconduites au-delà du 31 décembre 2026, quel que soit le contexte politique.
- **Accélérer concrètement le déploiement des énergies renouvelables** — en particulier les délais d'autorisation pour les installations photovoltaïques et éoliennes — afin que le paquet « Einfach. Séier. Erneierbar. » produise des effets réels dès 2026.

- **Prioriser la sobriété énergétique** dans la campagne de sensibilisation (mesure 17), en lui donnant les moyens d'aller au-delà de la communication institutionnelle. Des comportements plus sobres produisent une réduction immédiate de la facture énergétique — sans attendre les investissements en infrastructure.
- **Clarifier si les communautés énergétiques et coopératives bénéficient également du subventionnement de l'électricité** dans leur propre tarification interne au sein de leur communauté.
- **Développer et soutenir les communautés énergétiques et coopératives**, acteurs essentiels d'une transition juste et durable, afin que chaque citoyen — y compris locataire — puisse participer activement à la production d'énergie renouvelable.
- **Saisir l'opportunité du Comité de suivi tripartite** (mesure 20) pour évaluer dès octobre 2026 si les mesures de transition énergétique produisent les effets escomptés, et les renforcer si nécessaire.

Il est significatif que la présentation gouvernementale elle-même lors de la première réunion tripartite du 12 mai 2026 cite Fatih Birol, directeur exécutif de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), qui qualifiait la crise comme « la plus grave perturbation d'approvisionnement de l'histoire du marché pétrolier mondial » — et identifiait l'« homegrown energy », l'électrification et la flexibilisation de la demande comme seules réponses structurelles durables. Eurosolar Lëtzebuerg, porte-parole des coopératives d'énergie renouvelable au Luxembourg, exige que le développement de l'« homegrown energy » par le soutien des communautés énergétiques et coopératives devienne une priorité au Luxembourg.

Un avertissement international à prendre au sérieux : Fatih Birol au Luxembourg

Fatih Birol, directeur exécutif de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), a tenu des propos qui résonnent directement avec le contenu du *Resilienzpak 2026*. Lors de sa récente visite au Luxembourg en juin 2026, M. Birol a clairement exprimé ses réserves face aux mécanismes de plafonnement des prix des énergies fossiles : « *Je ne considère pas les freins sur les prix de l'énergie comme une bonne idée* ». En effet, de telles mesures contrecarrent les signaux du marché qui devraient inciter à la sobriété et à l'investissement dans les énergies renouvelables. Il a au contraire plaidé pour un soutien ciblé aux ménages vulnérables, combiné à des politiques d'efficacité énergétique et de sobriété comme réponse structurelle à la volatilité des prix fossiles.

Cette position du plus haut responsable de l'agence énergétique internationale de référence est corroborée par le rapport de l'AIE spécifiquement consacré au Luxembourg en 2026. Celui-ci rappelle que la crise actuelle est « *plus grave que celles de 1973, 1979 et 2022 réunies* », et que face à une telle vulnérabilité, les réponses structurelles s'appellent : énergies renouvelables domestiques, électrification, stockage et flexibilisation de la demande — pas subventions aux combustibles fossiles.



Eurosolar Lëtzebuerg a.s.b.l.

6 Jos Seyler Strooss
L-8522 Beckerich
Tél: +352 28 80 23 10
Tél: +352 621 463 048
R.C.S. Luxembourg F1651
www.eurosolar.lu

Eurosolar Lëtzebuerg invite le gouvernement luxembourgeois et les partenaires sociaux à prendre acte de cet avertissement et à orienter dès maintenant les prochaines étapes du Comité de suivi tripartite vers un renforcement des mesures de sobriété, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables — seules garanties d'une véritable résilience face aux crises énergétiques futures.

Contact de presse

Eurosolar Lëtzebuerg a.s.b.l.

Email : info@eurosolar.lu

Téléphone : +352 28 80 23 10

Web : www.eurosolar.lu